

CBA GUIONIE
Groupe A2

MEMOIRE DE STRATEGIE

Adaptation de la techno-guerilla
à une stratégie opérationnelle aéro-terrestre,
dans le cadre d'une projection.

INTRODUCTION

I. CONTEXTE

- 11, Le primat de l'économie
- 12, L'existence de menaces
- 13, L'appartenance à l'alliance

II. PRETEXTES

- 21, Les systèmes d'information et de commandement
- 22, La troisième dimension
- 23, Les hommes
- 23, Leclerc, Tigre, Rafale...

III. TEXTE

- 31, La manoeuvre du renseignement
- 32, La manoeuvre globale et les moyens
- 33, l'organisation du commandement

CONCLUSION

ANNEXES :

- I. Classement par type de forces armées
- II. Moyens d'intervention rapide nécessaires
- III. Le dispositif de couverture générale
- IV. Les modules terrestres de présence
- V. Diversité des actions sur les arrières
- VI. Schéma de réaction défensive de la force de frappe
- VII. Schéma d'action offensive de la force de frappe
- VIII. Exemple de réarticulation des forces terrestres en cours d'opération
- IX. Niveau de responsabilités et fonctions principales des postes de commandement

Bibliographie

Depuis le début des années 1990, la France a progressivement orienté sa politique de défense sur la projection. Dès 1996, suite à la décision de professionnaliser les forces armées, les réformes se sont accélérées. L'organisationnel a nettement pris le pas sur la réflexion stratégique pour faire évoluer un outil de défense soumis à de fortes contraintes budgétaires. Si des solutions originales ont pu être trouvées, l'urgence semble avoir dicté, dans la plupart des cas, une réduction homothétique des forces qui ne sont pas forcément adaptées aux ambitions affichées et aux capacités nécessaires.

Liée à une alliance - l'OTAN - dont la stratégie est avant tout basée sur l'anéantissement de l'adversaire, la France ne peut pas se défaire. Or, dans ce cadre, il y a fort à parier qu'elle devra à terme, faute de moyens, se contenter de jouer les supplétifs, comme nombre de ses voisins européens s'y sont d'ores et déjà résignés. Pourtant, les armées françaises disposent encore d'atouts intéressants, parmi lesquels celui de disposer de matériels de haute technologie.

Sous réserve que notre pays souhaite conserver son identité, à défaut de son indépendance, il est possible de développer une stratégie orientée sur l'usure de l'adversaire, en s'appuyant sur la supériorité technologique. Dans le cadre d'une projection, les armées françaises pourraient ainsi mettre en oeuvre les principes de techno-guerilla, initialement émis par Guy Brossollet dans son livre « Essai sur la non-bataille »¹, pour réaliser une manoeuvre aéro-terrestre destinée, non pas à écraser un adversaire, mais à emporter la décision. Elles pourraient ainsi optimiser des moyens militaires limités au service d'une ambition politique, souvent peu lisible, mais toujours vivace, en appliquant « *les principes de la poursuite intelligente d'une guerre victorieuse : fondée sur une stratégie indirecte, toute d'économie, de ruse, de connaissance de l'adversaire, d'action psychologique, destinée à ne laisser au choc que le rôle d'un coup de grâce asséné à un ennemi désarmé* »². Une telle orientation prouverait qu'il n'existe pas qu'une seule stratégie convenant aux armées occidentales, mais des stratégies complémentaires adaptées aux aptitudes et aux moyens des uns et des autres.

L'étude du contexte permettra, dans un premier temps, de dégager les principales contraintes qui encadrent l'adoption de tels principes. De nombreuses raisons, liées à la technologie ou à l'homme modernes, militent ensuite pour un tel choix. Il faudra enfin définir les grandes lignes de la manoeuvre envisagée, organisée autour de trois grands domaines d'action.

I. CONTEXTE

La place de l'armée au sein de la société et de la France au sein des alliances militaires est en train d'évoluer. Il est nécessaire d'en tenir compte pour adapter l'outil de défense aux nouvelles contraintes et aux nouvelles menaces.

11, Le primat de l'économie

¹ Guy Brossollet, Essai sur la non-bataille, Belin, 1975

² G. Chaliand sur Sun Zi, Anthologie mondiale de la stratégie, Robert Laffont, 1993, p. 281

La dynamique qui conduit la vie mondiale est désormais avant tout économique. L'objectif principal pour un pays comme la France est logiquement de maintenir, voire d'améliorer, son niveau de prospérité.

Dans ce contexte, les armées se repositionnent dans un rôle plus modeste que celui qu'elles occupaient pendant la période de la guerre froide. Elles sont un des rares moyens entièrement contrôlés par l'Etat qui reste le seul détenteur de la violence légitime. Elles confèrent ainsi à ce dernier une position privilégiée comme acteur de la vie mondiale. Mais, elles doivent tout d'abord contribuer à créer les conditions de sécurité nécessaires au développement économique.

En conséquence, l'économie du pays ne sera pas mobilisée au profit d'une opération militaire, sauf en cas de guerre généralisée. Les ressources sont donc comptées. Toute intervention ne pourra être soutenue que par une logistique et des moyens de projection existant dès le temps de paix au sein des forces armées. Un complément pourra être apporté par des entreprises civiles sous réserve que les armées paient les prestations réalisées. La France n'a donc pas les moyens militaires de projeter rapidement et loin du territoire métropolitain, un volume important de forces. Le rapport « volume/délais/distance » qui conditionne toute action de projection est faible, même s'il peut être amélioré, dans les zones les plus lointaines, par le prépositionnement de troupes et de stocks logistiques. Ce paramètre incontournable nécessite la mise au point d'un déroulement général des opérations adapté à nos possibilités.

- Dans un premier temps, on ne pourra projeter que des troupes légères, de volume réduit, peu consommatrices en logistique, auxquelles on n'assignera qu'un objectif limité (saisie d'une zone de déploiement, coup de main, raid...).
- Dans un deuxième temps, on acheminera des troupes d'autant plus nombreuses qu'elles seront légères et dont les modes d'action, basés sur des tactiques d'usure, seront adaptés à une logistique encore réduite et en cours de montée en puissance.
- Enfin, on ne fera entrer en action les moyens lourds, destinés à emporter la décision, que lorsque la totalité de la logistique sera prête à soutenir leur combat très consommateur.

L'idée parfois émise, notamment après les premières opérations de maintien de la paix (OMP), que la logistique précéderait désormais les troupes sur le théâtre, est un non-sens militaire. En effet, la logistique ne peut se déployer que lorsque les conditions de sécurité nécessaires à son fonctionnement sont réunies. Les OMP sont des opérations trop atypiques pour servir de référence universelle.

12, La réalité des menaces.

Le « politiquement correct » a tendance à inhiber notre perception des menaces. Or, celles-ci sont bien réelles. Une menace unique et majeure a laissé la place à des menaces plus diffuses mais plus nombreuses et d'autant plus dangereuses que l'on ne veut pas les révéler, ce qui freine l'évolution nécessaire de l'outil de défense.

A titre d'exemple, il suffit d'observer le bassin méditerranéen pour se convaincre que tout ne va pas « pour le mieux dans le meilleur des mondes ». Et nous sommes trop liés à cette zone par l'histoire et la géographie, pour croire que la France ne serait pas concernée en cas de crise grave. Or, les risques d'affrontement existent :

- rivalités inter-étatiques pouvant déboucher sur un affrontement armé (Turquie/Grèce, Israël/pays arabes, Algérie/Maroc, Egypte/Libye...);
- exacerbations nationalistes pouvant déboucher sur des guerres civiles (Balkans, Europe du sud-est...);
- prise de pouvoir par des intégristes (Algérie, Egypte) qui chercheraient à déstabiliser certains pays du pourtour méditerranéen par le soutien indirect voire direct à des actions de déstabilisation interne, par le harcèlement sur les couloirs d'approvisionnement, etc...

Considérant donc que les menaces existent bel et bien, il faut maintenant étudier les atouts dont nous disposerions en cas d'affrontement. L'histoire des conflits montre que la supériorité d'une armée sur l'autre résulte d'un avantage dans l'un au moins des trois domaines suivants : le volume en homme et en matériel, l'avance technologique (la poudre, le canon...), l'efficacité des procédés d'action employés (le *Blitzkrieg*...). Les différentes forces armées peuvent être ainsi catégorisées et étudiées (cf. annexe n° 1).

On peut considérer que les forces françaises disposeraient à l'heure actuelle de la supériorité technologique en cas de confrontation avec tout type de forces à l'exception des armées occidentales (de type 1 et 2). En revanche, dans un scénario de projection, elles seront presque toujours placées en position d'infériorité numérique. La mise en oeuvre consiste à faire interagir les moyens disponibles de façon optimale pour obtenir l'effet recherché. Cela doit être fait en cohérence avec une doctrine, non pas simplement déclaratoire, mais adaptée aux capacités intrinsèques des hommes et des matériels.

Dans la plupart des cas, on cherchera donc à obtenir le succès par la supériorité dans la mise en oeuvre optimale de moyens plus limités en volume mais à capacité unitaire élevée (grâce à la technologie et à l'entraînement).

L'affrontement direct avec une armée de type 1 ou 2 n'est guère envisageable. En revanche, il est possible contre des forces soutenues indirectement par une armée de ce type. Ce soutien indirect porterait alors sur une aide logistique, une assistance militaire à base de conseillers-instructeurs, mais aussi un appui direct dans le domaine de l'infosphère qui présente l'avantage d'éviter tout risque d'engagement physique. Dans ce cas, il est essentiel, pour conserver des chances de succès, de disposer en propre de systèmes d'information et de commandement parfaitement protégés, complets et autonomes. Dans ce domaine, toute dépendance à l'égard de puissances tierces qui pourraient avoir des intérêts divergents avec la France, affecte dangereusement notre capacité de mise en oeuvre.

13, L'appartenance à des alliances

Compte tenu de ses moyens, la France ne peut agir de façon isolée que face à un adversaire à sa mesure ou lorsqu'elle devra défendre des intérêts qu'elle seule considère comme essentiels. Les armées françaises doivent donc être prêtes à opérer seules pour :

- protéger des ressortissants ou des intérêts économiques nationaux sur le territoire d'un état qui n'est plus en mesure d'assurer cette tâche ;
- mettre un terme à une agression ou une action de déstabilisation contre nos DOM-TOM ;
- effectuer des représailles sur un territoire d'où serait partie une attaque délibérée contre des intérêts français ;
- repousser toute action militaire étrangère contre le territoire national (conquête d'un gage territorial, destruction d'infrastructures, prise en otage d'une ville...).

Néanmoins, les armées françaises ont été, sont et seront appelées de plus en plus à être engagées au sein d'alliances multinationales de circonstance ou permanentes, au premier rang desquelles l'OTAN s'affirme comme incontournable. Or, pour occuper une place de choix au sein de ces structures, il faut soit aligner des moyens importants (critère quantitatif), soit détenir des savoir-faire reconnus et indispensables à la réussite de la mission (critère qualitatif). Dans le cas d'un engagement important, comme celui du Golfe, la France ne pourra pas s'imposer par le volume des moyens engagés.

L'OTAN reste une référence et la France a la chance d'y appartenir. Mais l'organisation atlantique est totalement dominée par les Américains qui y imposent leur stratégie et leurs standards. La stratégie américaine, et par conséquent celle de l'OTAN, recherche l'anéantissement de l'adversaire. Elle est basée sur la supériorité technologique et la puissance de feu que lui autorise une logistique énorme et parfaitement organisée. A ce jeu, leurs alliés ne peuvent que suivre et jouer les seconds couteaux.

Au sein de cette organisation, la France peut occuper la place qu'elle estime lui revenir en ayant deux fers au feu. D'une part, disposer de moyens parfaitement adaptés à la logique d'action de l'OTAN. Ces moyens, lourds, dotés d'une bonne puissance de feu, répondant à une centralisation «otanienne» du commandement et disposant d'une logistique complète, permettraient aux armées françaises de rester « accrochées » à l'évolution de l'OTAN. Leur volume devrait cependant rester modeste (une division blindée pour l'armée de terre, par exemple) de façon à permettre une maîtrise parfaite du fonctionnement et de l'emploi avec des moyens nationaux. D'autre part, développer un concept utilisant les moyens de haute technologie pour mener un combat basé sur la manoeuvre et l'usure, selon des modes décentralisés, autour de structures souples, soutenues par une logistique adaptée.

En développant des forces et des procédés proches de la techno-guerilla, les armées françaises ne se déconnecteraient pas de l'OTAN. Bien au contraire, elles offriraient à l'alliance atlantique, ou à toute autre structure multinationale, des forces capables d'agir autrement et pourraient s'octroyer ainsi une place de choix.

II. PRETEXTES

Pour effectuer cette évolution, il faut auparavant prendre en compte des paramètres qui reposent à la fois sur des capacités technologiques et humaines.

21, Les systèmes d'information et de commandement

En avance sur tout le monde, les Américains ont su développer des systèmes de communication et des structures de commandement performants. La guerre du Golfe l'a prouvé. Ils servent désormais de référence dans ce domaine, comme dans bien d'autres d'ailleurs. Ils ont bien évidemment transposé à l'OTAN cette architecture qu'ils sont seuls à maîtriser. Dépassés, les Européens n'ont d'autres choix que de l'accepter et d'occuper les places qu'on veut bien leur donner. La France, sortie depuis plus de trente ans du commandement intégré, en a fait la rude expérience lors du déploiement de l'IFOR. Là encore, le sentiment ambivalent de « rejet-fascination » à l'égard des Américains a fait son effet. Or, il ne faut ni rejeter en bloc les solutions américaines, ni les copier *in extenso*. Les armées françaises maîtrisent actuellement assez bien les techniques de télécommunication et d'information. Elles doivent tirer profit des expériences américaine et « otanienne » dans ces domaines pour les adapter à leurs aptitudes et à leur mentalité. Sur ce plan-là, le fait que la France n'ait pas encore réintégré la structure militaire est plutôt avantageux.

Mais, trois écueils sont à éviter : la centralisation à outrance, la conservation d'échelons hiérarchiques trop nombreux, le découplage avec l'OTAN.

- La tendance à la centralisation est une tradition bien française : de l'affirmation du pouvoir royal à l'organisation napoléonienne, en passant par le

jacobinisme. Malheureusement, cette tendance s'accompagne généralement, en France, de la création de nombreux organismes centraux hypertrophiés dont le rendement est des plus contestables. Les armées n'échappent pas à ce phénomène. Or, les moyens modernes peuvent inciter à une centralisation excessive qui, à n'en pas douter, aboutira à de piètres résultats et notamment à un entrisme anti-productif. A l'inverse des Français, les anglo-saxons sont capables de gérer des états-majors pléthoriques grâce à leur sens affirmé de l'organisation, leur goût pour la planification, leur pragmatisme et leur méfiance traditionnelle à l'égard des excès du centralisme. Notons, en revanche, que les Français ont souvent obtenu des résultats inattendus à partir de structures légères de commandement. L'état-major du CEF du général Juin ne comptait que 40 officiers et faisait pâle figure par rapport aux PC de corps d'armée américains. Et pourtant, il n'a pas à rougir de ce qu'il a fait.

- Cette centralisation s'oppose à une autre tendance traditionnelle bien ancrée chez nos compatriotes : la constitution de « baronnies ». Tout chef considère ce dont il est responsable comme son fief et il entend y exercer la plénitude de son commandement. C'est une attitude qui peut être taxée de moyenâgeuse mais qui a aussi ses avantages : en premier lieu, celui d'avoir des chefs convaincus de l'importance de leur rôle et capables de prendre certaines libertés si les conditions l'exigent. Autant Patton est une figure emblématique mais controversée chez les Américains, autant Leclerc reste un modèle pour les Français. Il faut quand même prendre en compte ce phénomène et réduire autant que faire se peut les échelons hiérarchiques, générateurs de retards et de lourdeurs. En 1975, le commandant Brossollet écrivait à ce sujet : « *aujourd'hui, les moyens radio rendent caduques, dans bien des cas, les délégations de pouvoir à des échelons intermédiaires du commandement, qui ralentissent et faussent plus qu'ils ne l'assistent l'action du chef sur l'ensemble des niveaux inférieurs* »³. Mais quelle que soit la redistribution des cartes, un échelon hiérarchique essentiel devra être maintenu : celui du régiment (ou du bataillon).

- L'architecture originale que l'armée française pourrait développer dans cette optique, doit pouvoir être insérée dans un système de commandement de type OTAN. Il faudra notamment veiller à disposer des interfaces techniques indispensables et à mettre en oeuvre au sein des états-majors des fonctions semblables à celles des états-majors « otaniens ».

Les nouvelles technologies doivent servir à fournir à chaque échelon de décision, les informations et les ordres dont il a besoin dans des délais très courts et non pas permettre au général d'être derrière chacun de ses grenadiers-voltigeurs.

22, La troisième dimension

C'est dans la troisième dimension que la supériorité technologique joue un rôle décisif. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si, au cours du XX^e siècle, c'est l'arme aérienne qui a connu la plus forte évolution, profitant pleinement des progrès technologiques : propulsion des avions (vitesse, rayon d'action), armement (portée, précision, effets des armes), détection (radar, doppler), guerre électronique (brouillage). Evoluant dans un milieu isotrope et transparent, rien, ou presque, ne vient entraver les capacités théoriques des matériels. En conséquence, toute armée qui cherche à obtenir l'ascendant sur son adversaire en s'appuyant sur sa

³ Guy Brossollet, Essai sur la non-bataille, Belin, 1975, p.46-47

supériorité technologique, doit logiquement acquérir, dès le début des opérations, la maîtrise du ciel. Dès 1917, le maréchal Foch annonçait d'ailleurs : « *la supériorité aérienne est le préalable à la supériorité terrestre dont elle est le gage* »⁴. La maîtrise du ciel autorise une utilisation intensive des moyens de transport aériens : avions et hélicoptères. Cet emploi représente un avantage appréciable dans le cadre d'une stratégie basée sur la manoeuvre.

- Il améliore sensiblement la mobilité stratégique, opérative et tactique de la force en permettant des déplacements rapides, s'affranchissant des contraintes du terrain, des obstacles et des dispositifs au sol.
- Maîtriser l'espace aérien, c'est aussi pouvoir appliquer des feux puissants contre les troupes adverses, les infrastructures et les moyens nécessaires au développement de l'action ennemie et ce, autant dans les zones de contact que dans la profondeur. Acteurs essentiels de la délivrance des feux, les moyens aériens permettent aux forces terrestres d'être moins puissantes dans ce domaine et donc plus légères, ce qui confère par conséquent à celles-ci une meilleure aptitude à la manoeuvre.
- Enfin, la saisie initiale de la plate-forme destinée au déploiement de l'ensemble de la force s'effectuera généralement par une opération aéroportée ou amphibie. La protection des vecteurs de transport et l'appui des troupes au sol exigera là encore de disposer d'une supériorité aérienne totale, même si cette dernière est initialement limitée dans le temps et dans l'espace à la zone d'action concernée.

Pour obtenir et conserver cette nécessaire supériorité aérienne, il faut pouvoir déployer des moyens très diversifiés et complémentaires, allant des avions de chasse aux armes de défense anti-aérienne en passant par des instruments de surveillance de l'espace aérien. Il faut aussi pouvoir supprimer efficacement les moyens adverses correspondants. Pour cela, il est indispensable de disposer de la supériorité dans le spectre électromagnétique : repérage des radars, brouillage des fréquences... Cet ensemble de moyen doit être parfaitement coordonné pour optimiser ses capacités, *a fortiori* lorsque leur nombre est limité. Il est donc nécessaire, dans ce cas, d'avoir recours à un système de commandement centralisé. Il faudra néanmoins, là encore, éviter les excès qui réduiraient les servants d'armes à de simples exécutants « presse-bouton ».

23, Les hommes

Même dans une armée de haute technologie, l'homme reste le véritable faire-valoir des systèmes.

Le Français a toujours été un bon soldat et il le reste. Certes, en un siècle, il a évolué. Désormais essentiellement citadin, il est plutôt fragile physiquement et psychologiquement. Mais le fait de ne plus être un rural n'est pas forcément une tare vu que la plupart des actions se déroulent désormais en zone urbaine. Bien entraîné et bien encadré, il retrouve rapidement de bonnes aptitudes foncières tant physiques que morales. D'ailleurs, il serait temps de prendre conscience que la force principale des armées modernes est désormais autant l'entraînement que la discipline. En effet, le service de matériels de plus en plus complexe, la mise en oeuvre de tactiques élaborées exigent un entraînement des cellules de base d'autant plus poussé que la main d'oeuvre présente initialement une certaine fragilité. Mais pour être rentable *in fine*, cet entraînement doit être orienté par une doctrine. Il ne doit pas être seulement élaboré à partir des leçons apprises des expériences passées car, dans ce cas, on ne prépare bien que l'outil que l'on aurait dû avoir et non pas celui dont on aura besoin.

⁴ R. Chamagne, Aviation et stratégie militaire in Défense Nationale, janvier 1997, p. 30

En contrepartie de sa fragilité, le soldat moderne présente un niveau scolaire plus élevé, une ouverture d'esprit plus large et une motivation plus affirmée puisque volontaire. Il est donc plus apte que ses anciens à assumer des responsabilités, à prendre des initiatives, à comprendre ce qui lui est demandé, à évoluer avec une certaine indépendance. Ces qualités le prédisposent donc à mener des actions décentralisées.

Habitué à un certain confort, le jeune Français sait néanmoins faire preuve d'une rusticité certaine, au moins durant un temps. Cette qualité est d'autant plus intéressante qu'elle permet d'alléger, au moins initialement, une logistique fort contrainte.

24, Leclerc, Tigre, Rafale...

Il est fort à la mode, au moment où l'on ne sait plus comment les acheter, de décrier des matériels qui ne seraient bon qu'à faire face aux hordes soviétiques. Il est vrai que *Leclerc*, *Tigre* et autres *Rafale* ont d'abord été conçus dans le cadre d'un combat de haute intensité. Mais il est malhonnête de prétendre qu'ils ne sont bons qu'à ça. Ils sont effectivement faits pour combattre, ce qui, soit dit en passant, est la moindre des choses pour un matériel de guerre. De plus, leurs excellentes performances participent à l'acquisition de la supériorité technologique sur le terrain et ne figent en rien, bien au contraire, l'utilisation que l'on peut en faire. Autant ces matériels peuvent être un lamentable gâchis financier si l'on s'obstine à les employer dans la seule optique d'un combat de haute intensité, autant ils peuvent constituer des outils redoutablement efficaces si l'on consent à adapter leurs capacités à des tactiques innovantes.

Sur un « champ de bataille » qui apparaît de plus en plus lacunaire, la mobilité, la puissance de feu, l'aptitude à évoluer aussi bien au sein de cellules réduites qu'en masse, font de ces matériels de nouvelle génération des éléments clés pour obtenir la décision sur le terrain, en frappant l'ennemi de façon déterminante. Ainsi, un chef de corps de régiment Leclerc affirme : « *si elle (l'armée française) prend acte de toutes les possibilités offertes par cet engin, elle pourra adopter des modes opératoires, des tactiques véritablement « bouleversantes », capables de lui donner une capacité de frappe terrestre classique sans commune mesure avec celle conférée aux armées équipées de simples chars de combat* »⁵.

III. TEXTE

En plus des deux fonctions essentielles que sont le renseignement et la logistique, la manœuvre s'articulera autour de trois grands domaines d'action qui couvrent la totalité du spectre des opérations : la couverture générale assurant au chef sa liberté d'action, les actions sur les arrières obligeant l'adversaire à disperser ses efforts, la frappe de décision réalisée par une concentration rapide de forces maintenues en réserve. Une organisation adaptée du commandement doit assurer la cohérence dans la mise en oeuvre du système.

31, La manœuvre du renseignement

⁵ V. Desportes, le printemps de la manœuvre, in Défense Nationale de janvier 1998, p. 84

Le but de l'engagement étant d'emporter la décision et non pas de rechercher l'anéantissement, il est fondamental de savoir où, quand et comment emporter cette décision au moindre coût. En effet, lorsqu'on dispose de moyens limités en volume, la recherche de l'emploi optimal de ces moyens est permanente. Pour cela, il faut disposer d'un outil de renseignement performant et cohérent, basé sur des capteurs diversifiés, des moyens d'analyse puissants et un système de diffusion vers le haut et le bas efficace.

La mise en oeuvre des capteurs d'images et électromagnétiques est aisée si l'on possède la supériorité technologique et aérienne puisqu'un grand nombre de ces capteurs évoluent dans la 3^e dimension (*Mirage F1CR*, drones, C160 *Gabriel*, radar hélicoptère *Horizon...*), sans oublier les satellites. Toutefois, les capteurs humains conservent toute leur utilité. Les équipes de renseignement, les espions s'intéressent à ce qui ne peut pas être capté par la machine : le moral, l'envie de se battre..., en bref, le renseignement d'ambiance.

Les nouvelles technologies de l'information doivent faciliter l'acheminement des renseignements, leur tri, leur regroupement, la synthèse des éléments comptables. Effectuant le travail fastidieux, la machine doit permettre aux cellules d'exploitation du renseignement d'avoir un meilleur rendement.

Mais ce travail serait en grande partie inutile s'il ne profitait pas à l'ensemble de la force. En effet, si le renseignement remonte presque toujours, il est souvent mal rediffusé vers le bas. Là encore, les nouvelles technologies doivent assurer une meilleure diffusion aux échelons intéressés. Mais cela ne sera réellement possible que si l'on arrête de considérer la rétention de l'information comme un instrument principal de pouvoir à l'égard de ses subordonnés et de ses voisins.

La manoeuvre du renseignement doit être coordonnée au plus au niveau. Le PC de théâtre sera donc le maître d'oeuvre dans le domaine du renseignement. Il dirigera et coordonnera les moyens spécialisés des trois armées, traitera et rediffusera les informations.

A tout cela, viendra s'ajouter le travail réalisé de façon moins spécialisée par la totalité des forces, au premier rang desquelles, les unités de mêlée et celles dotées de moyens d'acquisition propres, comme l'artillerie. Ces troupes participeront de façon moins précise mais plus large à la collecte d'informations. L'importance primordiale accordée à la manoeuvre du renseignement milite donc pour le déploiement le plus étendu possible des unités et non pas pour la concentration de celles-ci le long d'une ligne de contact étroite.

32, La manoeuvre générale et les moyens

En parallèle à une manoeuvre du renseignement qui se doit d'être permanente, les opérations se dérouleront selon une certaine chronologie (cf. § 11) : saisie d'une zone de déploiement, déploiement du dispositif de couverture générale et d'action sur les arrières adverses, frappe décisive, puis retrait.

321-Saisie d'une zone de déploiement

Préalable indispensable à l'acheminement des moyens principaux, la saisie de cette zone exigera de réaliser une opération aéroportée ou amphibie pouvant mettre à terre le volume d'un bataillon renforcé. Dans le cas où l'aéroport ou le port ne serait pas tenu par un élément hostile, l'aérotransport ou le transport maritime d'un volume de force équivalent sera de toute façon nécessaire pour assurer notre contrôle propre sur cette zone vitale au développement de l'action.

Pour remplir cette mission, il nous faudra disposer de moyens d'intervention rapide disposant d'une supériorité aérienne totale au dessus de leur zone d'action (cf. annexe n° II).

Une partie de ces moyens devra être suffisamment mobile et protégé pour mener des missions de reconnaissance offensive destinées à « donner de l'air » au dispositif initial, puis à couvrir la mise en place du dispositif de couverture générale.

322-Dispositif de couverture générale...

Une fois la zone de déploiement tenue, il s'agira de déployer sur la totalité de la zone non hostile un dispositif constitué (cf. annexe n° III) :

- d'un maillage complet du terrain par des « modules de présence » adaptés,
- de zones de destruction laissées vides, favorables à la destruction d'ennemis cherchant à percer,
- de points sensibles assurant leur propre protection rapprochée (PC, relais de transmission, sites de défense sol-air...).

Tout cela pour :

- assurer la surveillance des activités adverses au contact,
- renseigner sur la totalité de la zone de responsabilité,
- créer des conditions de sûreté optimales pour l'ensemble des troupes amies évoluant dans la zone,
- ralentir, user toute action offensive ennemie et la canaliser vers les zones de destruction.

Cette couverture générale serait assurée, au sol, par un système de forces copié sur le modèle des forces de test et d'information élaboré par Guy Brossollet ⁶.

Des *corps francs*, sensiblement identiques aux *modules terrestres de présence* (cf. annexe n° IV) assureraient le maillage au sol. Un bataillon à 3 compagnies (soit 18 *corps francs*) renforcé d'un escadron de chars légers et d'un détachement du génie pourrait couvrir une zone de 850 km² de moyenne, sans compter la ou les éventuelles zones de destruction planifiées. Mais ce maillage terrestre permanent resterait insuffisant. Des *modules aéromobiles* de 3 hélicoptères à dominante feu ou renseignement, en fonction du besoin, devraient être détachés à la demande, au profit de la couverture générale. Ils permettraient de compléter l'action de renseignement par une observation à partir du ciel et participeraient efficacement au combat d'usure grâce à des actions de harcèlement aéromobile largement décentralisées, à fort pouvoir de destruction. Enfin, des *relais hertziens*, couvrant toute la superficie de la zone contrôlée, faciliteraient et accéléreraient la circulation des informations et des ordres. Un seul de ces relais permet de couvrir l'équivalent de la zone d'action d'un bataillon. Ce réseau de communication terrestre restera indispensable tant que la sécurité de nos communications ne pourra pas être assurée sur la voie satellitaire. La combinaison d'*unités de présence et d'information*, de *patrouilles mixtes aéromobiles* et de *relais de transmissions* doit permettre au commandement de disposer d'une zone dans laquelle sa liberté d'action est quasi-totale.

Dans les airs, il s'agit là aussi de disposer d'une liberté d'action maximale dans un volume donné. Cela sera réalisé par l'action coordonnée de moyens de détection et de feu, au sol (radar, moyens sol-air) et en l'air (SDCA, chasseurs).

... et actions sur les arrières.

Les actions sur les arrières participent aussi à l'usure recherchée de l'adversaire. Complexes, elles ne sont que très rarement déterminantes mais affectent sensiblement la liberté d'action ennemie et l'oblige à disperser ses forces. Bien

⁶ Essai sur la non-bataille, Belin, 1975, p. 61 à 77.

préparées et bien conduites, elles offrent un excellent rapport « coût/efficacité » ou, si l'on préfère, « moyens engagés/résultats obtenus ». Dans le cadre d'une stratégie opérationnelle basée sur la notion d'usure, il serait incohérent de négliger ce domaine.

La désorganisation de l'ennemi dans la profondeur repose sur des actions d'agression que celles-ci soient réalisées par le feu, s'exercent dans le champ électromagnétique ou dans le domaine psychologique (voir détails en annexe n° V).

La gamme des moyens d'acquisition des objectifs et d'action est extrêmement variée. Une coordination sera impérative avec les éléments spécialisés de renseignement agissant en zone arrière qui seront, en outre, la principale source d'information au delà de la petite profondeur (> 20 km).

Là encore, la supériorité aérienne est un facteur de grande importance pour l'efficacité du combat sur les arrières. Car le débordement par la troisième dimension représente le procédé le plus efficace pour acheminer les moyens nécessaires à ce combat dans les profondeurs adverses.

Enfin, le développement de liaisons satellitaires sûres apportera une amélioration sensible dans le domaine de la coordination.

Ces deux domaines du combat participent au principe d'incertitude qui « est destiné à faire monter le doute, le trouble, l'angoisse (...) avec pour but final d'abattre la volonté de l'Autre, de le paralyser »⁷.

323-La frappe de décision.

Mais l'ensemble des moyens évoqués ci-dessus, aussi efficaces soient-ils, ne peuvent emporter la décision, à moins d'admettre la prolongation sur une échelle de temps très longue. Il faudra donc mettre en oeuvre des moyens disposant d'une capacité de choc et de feu adaptée pour obtenir un avantage décisif, soit défensif (contre-attaque), soit offensif (rupture, raid, attaque). En effet, ces moyens pourront intervenir selon deux modes.

- Soit arrêter et détruire un adversaire en offensive à l'intérieur des zones de destruction planifiées du dispositif de couverture générale (cf. annexe n° VI). Cet adversaire aura préalablement été usé et canalisé par le maillage évoqué dans le § 322.
- Soit rompre une position ennemie avancée puis s'engouffrer dans l'espace adverse pour y détruire les objectifs assignés ou conquérir des positions. L'affaiblissement des capacités ennemies aura été préalablement obtenu par une intensification des actions sur les arrières. Notamment, des unités d'infanterie parachutiste, habituées aux opérations en milieu isolé, acheminées par la 3^e dimension, pourraient mener des actions de harcèlement, assurant par là même une flanc garde à la force de frappe dans sa progression vers l'objectif (cf. annexe n° VII).

Cette force de frappe pourrait, par exemple, être constituée par des unités prélevées sur la division blindée de type OTAN évoquée au § 13, parfaitement entraînée aux actions basées sur le choc et le feu (cf. annexe n° VIII).

Cette recherche de la décision doit répondre au principe de foudroyance qui « a pour but non de tout détruire (...) mais de briser le rythme ou les rythmes de l'Autre. (...) Il doit casser au bon moment et sur les charnières sensibles toute tentative de prendre ou de reprendre l'avantage, de retrouver de la cohésion... »⁸.

⁷ Guy Labouérie, *Stratégie : réflexions et variations*, Addim, 1992, p.78

⁸ Guy Labouérie, *Stratégie : réflexions et variations*, Addim, 1992, p.79

34, L'organisation du commandement.

Plutôt que d'appliquer les habituelles répartitions hiérarchiques, le commandement pourrait être organisé en fonction des grands domaines du combat évoqués ci-dessus. Ainsi, en dessous de l'indispensable commandement interarmées de théâtre, se trouveraient, outre le PC logistique, trois commandements : un pour la couverture générale, un pour les actions sur les arrières et un pour la frappe et les réserves. Cette répartition peut sembler figée et pourtant, elle permet de couvrir l'ensemble du « champ » d'une opération.

On a l'habitude de confier à une brigade des missions relevant des trois principaux domaines du combat successivement ou, pire, de façon concomitante. Pourquoi ne pas répartir les unités, en fonction des besoins, entre chaque commandement qui saura les employer au maximum de leur efficacité pour un résultat bien précis ? Cela impose de raisonner différemment la constitution des forces et d'effectuer des réarticulations en fonction des phases de l'opération (cf. annexe n° VIII).

Ainsi, on pourrait envisager que toute force terrestre projetée d'un certain volume soit organisée autour des trois « PC de domaine » (cf. annexe n° IX). Cette organisation changerait surtout la répartition des tâches et la manière de les traiter.

Dans ce cadre :

- le PC de théâtre aurait la vision d'ensemble de la situation, conduirait la manoeuvre du renseignement, assurerait la coordination entre les activités terrestres et aériennes, coordonnerait l'action des PC de domaine ;
- les PC de domaine commanderaient les moyens qui leur seraient affectés dans le cadre de leur mission, maintiendraient une liaison permanente avec les autres PC, notamment lors des actions qui impliqueraient une imbrication (cas d'une contre-attaque menée par la force de frappe dans la zone de couverture générale), participeraient à la coordination des activités terrestres et aériennes.

En poussant cette logique à son terme, on peut concevoir que les PC de domaine soient eux-mêmes interarmées. Dans ce cas, le PC serait commandé par un terrien ou un aviateur en fonction de l'importance du rôle que joue de telle ou telle armée dans chaque domaine.

Dans le cadre d'une projection, les armées françaises devront rechercher la supériorité dans la mise en oeuvre et la qualité technologique des moyens pour compenser un volume qui sera toujours limité du fait des contraintes durables qui pèsent sur la logistique. L'impératif de maîtrise de l'espace aérien, facteur clé du succès, impose une forte centralisation dans ce domaine, sur le modèle de l'OTAN., Mais, l'action au sol et près du sol doit être conçue selon une décentralisation poussée, ce que les nouvelles technologies permettent, contrairement à ce que prônent certains. Basée sur l'usure, la stratégie opérationnelle proposée n'empêche pas de développer ponctuellement des actions tactiques alliant le choc et le feu pour emporter la décision, mais reste dans son essence essentiellement défensive. Elle correspond donc bien aux intentions politiques affichées de la France dont le but n'est ni d'envahir, ni d'écraser.

Optimisant autant que faire se peut ses capacités logistiques, conduisant la manoeuvre du renseignement de façon globale et lui accordant un rôle primordial, le chef conçoit et articule la manoeuvre aéro-terrestre autour de trois domaines d'action : la couverture générale, l'action sur les arrières et la frappe décisive. Une

telle approche s'applique à toute la gamme des opérations : du maintien de la paix à la guerre. Les seuls éléments qui changent en fonction du scénario sont l'importance relative accordée à chaque domaine, le choix des moyens et leur répartition. Enfin, le fait que l'on introduise les principes de techno-guerilla ne porte pas préjudice à nos capacités de résistance face à un ennemi très supérieur, puisque ces principes avaient justement été élaborés dans le but de faire face d'abord à cette éventualité.

ANNEXE N° I

CLASSEMENT PAR TYPE DES FORCES ARMEES

<i>Catégorie</i>	<i>Exemple</i>	<i>Volume</i>	<i>Technologie</i>	<i>Mise en oeuvre</i>
Armée type 1	USA	++	++	++
Armée type 2	France	+	++	+
Armée type 3	Russie	++	+	+/-
Armée type 4	Pologne	+	+	+/-
Armée type 5	Corée Sud	+	+	+
Armée type 6	Argentine	+	+/-	+/-
Armée type 7	Irak	+	+	-
Armée type 8	Cameroun	-	--	-
Milices organisées	ex-Yougo	+	+/-	+
Bandes armées	GIA	-	--	+/-
Groupes terroristes		--	+	++

Légende

++ : très bon

+ : bon

+/- : moyen

- : médiocre

-- : mauvais

ANNEXE N° II

MOYENS D'INTERVENTION RAPIDE NECESSAIRES

Pour remplir la mission de saisie et de contrôle d'un zone de déploiement (portuaire ou aéroportuaire), il faut pouvoir disposer des moyens suivants.

- Pour une opération aéroportée :

- * un bataillon d'infanterie parachutiste renforcé d'automitrailleuses et de moyens du génie, disponible sur très court préavis ;
- * une vingtaine de cargos tactiques ou une soixantaine d'hélicoptères de manoeuvre, dans le cadre d'une action uniquement héliportée.

- Pour une opération amphibie :

- * un bataillon d'infanterie de marine renforcé de chars légers et de moyens du génie, disponible sur court préavis ;
- * un groupe amphibie comprenant les moyens navals de transport, d'appui et d'escorte *ad hoc*.

- Dans tous les cas :





des moyens aériens capables d'assurer la maîtrise de l'air dans les domaines de surveillance de l'espace aérien, de la protection, de l'appui au sol, et surtout de la suppression des défenses aériennes ennemies pour lequel l'armée de l'air ne dispose pas actuellement des capacités suffisantes.

Au niveau terrestre, les forces d'intervention rapide pourraient donc être articulées autour :

- d'une brigade parachutiste à base d'infanterie légère maintenant en permanence un bataillon en alerte immédiate ;
- d'un régiment de l'aviation légère de l'armée de terre comprenant des hélicoptères d'appui-protection, des hélicoptères de manoeuvre et des hélicoptères lourds ;
- d'une brigade d'infanterie de marine équipée d'engins blindés légers (VAB, AMX10RC) et de canons tractés. Ainsi équipée, cette dernière pourrait également mener seule des missions de reconnaissance offensive destinées à « donner de l'air » au dispositif initial, puis à couvrir la mise en place du dispositif de couverture générale.

ANNEXE N° III

LE DISPOSITIF DE COUVERTURE GENERALE

-  zone couverte par les modules terrestres de présence
-  zone de destruction planifiée
-  ligne de surveillance au contact de l'adversaire
-  ligne de liaison avec les voisins
- relais hertzien
- unité sol-air
- réserve aéromobile

ANNEXE N° IV

LE MODULE TERRESTRE DE PRESENCE

Référence : « Essai sur la non-bataille », p.67 à 71.

Le « corps franc » remplirait des missions identiques au module terrestre de présence. Sa composition pourrait en différer légèrement :

- 20 hommes au lieu de 15, pour tenir compte de la nécessité de durer,
- un armement adapté à la menace (plutôt anti-char ou plutôt anti-personnel).

Un élément de soutien et de coordination d'une vingtaine d'hommes assurerait la cohérence et la permanence du travail de 6 corps francs. L'ensemble, environ 140 hommes, constituerait une compagnie dont la zone de responsabilité s'étendrait en moyenne sur une superficie de 120 km².

Un bataillon type serait constitué de :

- une unité légère de coordination et de soutien,
- trois compagnies de zone à 6 corps francs chacune,
- une section de mortiers lourds fournissant l'appui-feu indirect sur zone,
- un escadron de chars légers qui assurerait :
 - * les missions d'escorte et de patrouille sur les grands axes de la zone du bataillon,
 - * l'intervention rapide sur les points chauds du secteur et notamment de la ligne de surveillance,
 - * des actions de freinage participant au ralentissement et complétant l'effet d'usure sur un ennemi en progression offensive dans le secteur.
- un détachement du génie (de la section à la compagnie) chargé de préparer les obstacles de canalisation de l'ennemi et de réaliser les travaux de protection nécessaires.

Ce bataillon mènerait son action avec une grande autonomie sur une zone de l'ordre de 850 km², dans le cas d'un engagement « dur », non compris les zones de destruction planifiées au niveau supérieur.

ANNEXE N° V

DIVERSITE DES ACTIONS DANS LA PROFONDEUR

Domaine	Moyens	Petite profondeur	Moyenne profondeur	Grande profondeur	Acquisition des objectifs	Observations
	distance/contact (km) (1)	5 >>>>>>>	20 >>>>>>>	50 >>>>>>>		
FEUX	Bie artillerie (LRM, canons)				radar d'acquisit° EOP (2) Drônes...	Bies déployées dans la zone de couverture générale
	Patrouilles mixtes aéromobiles				idem ci-dessus	
	Raid commando des F Spé					
	Harcèlement par unités d'infanterie					unités d'infanterie para, aéroportées ou hélicoptées durée d'activité maxi : 3 jours
	Assaut aérien				reconnaissance aérienne ou satellitaire	
Electro magnétique	Brouillage GE (3) moyens sol				Localisation GE	
	Brouillage GE moyens air				Localisation GE	
PSY	Action psychologique					

(1) les distances types ne sont qu'indicatives et s'appliquent plutôt à un environnement de type européen.

(2) EOP : équipe d'observation dans la profondeur aptes à diriger des tirs d'artillerie et à guider des avions vers leurs cibles.

(3) GE : guerre électronique.

On peut remarquer que les actions peuvent être menées dans les trois domaines sur la totalité de la profondeur, avec une capacité maximale dans la frange de la moyenne profondeur.

Légende

 zone d'intervention secondaire

 zone d'intervention principale

ANNEXE N° VI

SCHEMA DE REACTION DEFENSIVE TYPE DE LA FORCE DE FRAPPE



attaque adverse
obstacles de canalisation
actions d'usure des corps francs et des chars légers
actions d'usure des patrouilles mixtes aéromobiles
contre-attaque d'un groupement de frappe

ANNEXE N° VII

SCHEMA D'ACTION OFFENSIVE TYPE DE LA FORCE DE FRAPPE ET EXEMPLE D'ORGANISATION



Légende

-  actions de harcèlement sur les arrières par des unités parachutistes
-  objectif décisif

Prélevé sur la division blindée de type OTAN, le groupement terrestre de frappe serait articulé autour d'un noyau constitué d'unités de chars *Leclerc* avec :

- des détachements de reconnaissance mobiles et puissants,
- de l'infanterie blindée d'accompagnement de type *panzergrenadier*,
- de l'artillerie automotrice (canon et LRM),
- du génie blindé d'aide à la mobilité,
- des escadrilles d'hélicoptères de combat agissant groupées,
- des unités sol-air,
- une logistique mobile.

ANNEXE N° VIII

EXEMPLE DE
REARTICULATION DES FORCES TERRESTRES
AU COURS D'UNE OPERATION

	Phase 1			Phase 2			Phase 3		
	Déploiement des forces			Usure de l'ennemi			Action offensive de décision		
	PC CG (1)	PC AR (2)	PC FR (3)	PC CG (1)	PC AR (2)	PC FR (3)	PC CG (1)	PC AR (2)	PC FR (3)
Bon Para			X			X		X	
Bon ALAT			X			X			X
dont patrouilles aéromobiles mixtes détachées	X			X	X			X	
Bons interarmes de zone	X			X			X		
Bies sol-air	X			X			X		X
Relais Trans	X			X			X		X
Bies LRM		X			X			X	X
Bies canons			X		X	X			X
Groupement Leclerc			X			X			X
Détachement forces spéciales		X			X			X	
EOP		X			X			X	
Bon du Génie combat			X			X			X

- (1) CG : couverture générale
(2) AR : actions sur les arrières
(3) FR : frappe et réserves

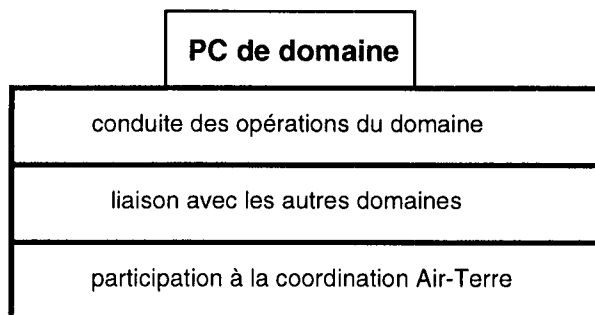
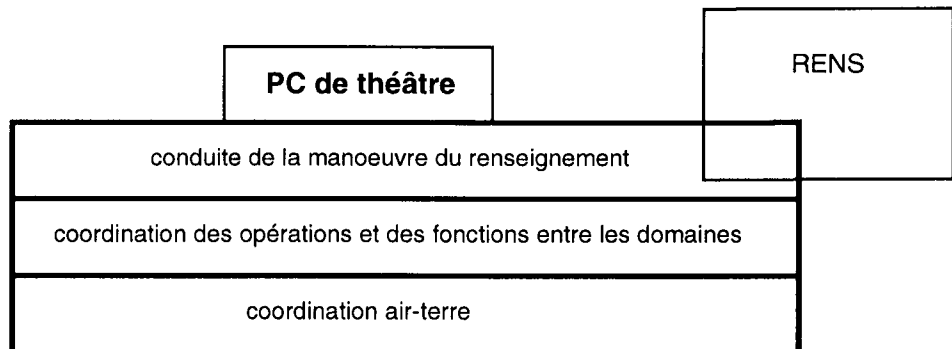
ANNEXE N° IX

NIVEAU DE RESPONSABILITE DES PC ET ORGANISATION GENERALE

Correspondance entre les niveaux des commandement en opérations et les niveaux de commandement organiques habituels.

	<i>Opération d'ampleur moyenne (5.000 à 10.000 h)</i>	<i>Opération de grande ampleur (10.000 à 30.000 h)</i>
PC de théâtre	PC de niveau Division	PC de niveau Corps d'armée
PC de domaine	PC de niveau Régiment	PC de niveau Brigade
Exécution	niveau Compagnie	niveau Bataillon

Grandes fonctions des PC



BIBLIOGRAPHIE

A **Essai sur la non-bataille**, Guy Brossollet, éditions Belin, 1975

α **Anthologie mondiale de la stratégie**, Gérard Chaliand, Robert Laffont, 1993

α **Stratégie : réflexions et variations**, Guy Labouérie, Addim, 1993

ψ **Le printemps de la manoeuvre**, Vincent Desportes, in Défense nationale de janvier 1998

ψ **Aviation et stratégie militaire**, Régis Chamagne, in Défense nationale de juin 1997